

Cartographie des transferts, accès hors EEE et risques d'accès non autorisés

Version : 2.0

Date de mise à jour : 16 septembre 2026

1. Objet

Aux fins de la présente cartographie, « Hébergeur » désigne Rep Solution Interactive, exerçant ses activités sous le nom Dialog Insight, titulaire de la Certification HDS no 842252.

La présente cartographie vise à présenter les transferts de données de santé à caractère personnel hors de l'Union européenne (UE) ou de l'Espace économique européen (EEE), les éventuels accès à distance depuis des pays tiers ainsi que les risques d'accès non autorisés associés.

Elle est publiée et maintenue à jour par l'Hébergeur conformément aux exigences applicables à l'hébergement de données de santé (HDS), notamment celles relatives à la transparence des transferts et accès hors EEE.

2. Acteurs intervenant dans la prestation HDS

Acteur	Rôle	Périmètre HDS	Accès depuis un pays hors EEE	Pays concerné
Rep Solution Interactive (Dialog Insight)	Hébergeur	Activités 1 à 6	Oui	Canada
Digital Realty (Interxion)	Sous-traitant	Activité 1 – Mise à disposition de sites physiques (Colocation des cabinets)	Non	—
Microsoft	Sous-traitant	Activités 2 à 6 (Hébergement des back ups externes encryptés)	Oui	États-Unis
CM Telecom	Sous-traitant	Activités 2 à 6 (transmission des SMS)	Non	—

3. Transferts et accès hors EEE identifiés

3.1 Hébergeur

Accès depuis un pays hors EEE	Oui
Pays tiers concerné	Canada
Nature du traitement ou de l'accès	Dans le cadre de l'exploitation, du soutien et de la sécurisation de sa plateforme, des membres autorisés du personnel de l'Hébergeur situés au Canada peuvent disposer d'un accès à distance aux systèmes hébergés en France. Ces accès sont limités aux personnes et aux fonctions qui en ont besoin dans le cadre de leurs responsabilités.
Réglementations extra-européennes susceptibles d'imposer un accès aux données	Loi sur le SCRS – pouvoirs d'ordonnance pouvant viser des renseignements situés hors Canada; Code criminel – ordonnances de communication visant des données sous la possession ou le contrôle de l'organisation.
Décision d'adéquation / mécanisme de transfert	Le Canada bénéficie d'une décision d'adéquation de la Commission européenne pour les organisations et traitements entrant dans son champ d'application.
Mesures de protection	Mesures techniques, organisationnelles et contractuelles de contrôle des accès, d'authentification, de chiffrement et de traçabilité.

3.2 Microsoft

Accès depuis un pays hors EEE	Oui
Pays tiers concerné	États-Unis
Nature du traitement ou de l'accès	Hébergement des back ups externes encryptés dans un centre d'hébergement en France
Réglementations extra-européennes susceptibles d'imposer un accès aux données	Législation américaine susceptible de permettre aux autorités compétentes de requérir l'accès à certaines données, notamment dans le cadre du CLOUD Act et des règles applicables en matière de sécurité nationale
Décision d'adéquation / mécanisme de transfert	Décision d'adéquation UE–États-Unis (EU-U.S. Data Privacy Framework)
Mesures de protection	Données de sauvegarde hébergées en France et chiffrées au moyen de clés de chiffrement qui ne sont pas mises à la disposition de Microsoft ni d'une autre entité située aux États-Unis; accès limité et contrôlé conformément aux mesures de sécurité applicables

4. Gouvernance et mise à jour

L'Hébergeur maintient cette analyse à jour en fonction :

- des changements apportés à son architecture d'hébergement HDS;
- de l'ajout, du remplacement ou de la modification d'un sous-traitant intervenant dans la prestation;
- de changements concernant les pays de stockage ou d'accès aux données;
- de modifications aux mécanismes juridiques encadrant les transferts internationaux;
- de changements significatifs aux réglementations extra-européennes applicables.

Les informations communiquées par les sous-traitants participant à la prestation HDS font l'objet d'une revue dans le cadre du processus de gestion des fournisseurs de l'Hébergeur.